



Etat-Civil

Mois de Juin 2017

Mariages

Patrick LEROY & Elise LOPES le 13 mai 2017

Kévin HABOURY & Cindy NORMAND, le 13 mai 2017

Stéphane DHEILLY & Frédérique COURTECUISSÉ, le 20 mai 2017

Agenda

- Samedi 3 juin : Judo : Amicale André Legrand, salle Pierre Sueur de 10 h à 17 h 00, dépôt de fleurs à 9 h 30 au cimetière.
Attraction, manèges sur la place, apéritif concert salle Paul Bourdon à partir de 18 h 30
- Dimanche 4 juin : Fête locale sur la place
Défilé des Amazones Beauvalaises vers 16 h - 16 h 30
- Lundi 5 juin : Fête locale sur la place
- Samedi 24 juin : Tournoi de badminton à partir de 14 h, salle Eugène Greuet
- Samedi 24 juin : Spectacle de danse organisé par l'Association Moving à partir de 19 h 30

Résultats de l'Election du Président de la République Scrutin du 7 mai 2017

Nombre d'électeurs inscrits	1495
Nombre de votants	1206
Nombre de votes nuls	30
Nombre de votes blancs	85
Nombre de suffrages exprimés	1091
Participation	80,67%

	M. Emmanuel MACRON	Mme Marine LE PEN
suffrages exprimés	438	653
pourcentage	40,15%	59,85%

Inscriptions Ecole

Votre enfant aura 2 ans au 1er septembre 2017 ?



Vous pouvez l'inscrire à l'école
en passant par la mairie puis à l'école.
Des matinées « portes-ouvertes »
sont organisées

le jeudi 15 et le jeudi 22 juin de 9 h à 10 h30.



L'association « **Les Bad'baous de Beauval** » organise un tournoi de badminton le :

Samedi 24 juin à partir de 14 h 00 à la salle Eugène Greuet

Inscription par 2 personnes (de plus de 12 ans), 2 € par personne, prêt de raquettes possible.

Nombreux lots à gagner !

Restauration sur place le soir :

- Adultes : 2 merguez ou 2 chipolatas ou 2 grillades + Frites + Tarte : 8 €

- Enfants : 1 merguez ou chipolata ou grillade + Frites + Tarte : 6 €

Renseignement et inscription auprès de Camille SARA au 06 14 29 31 94

Nous vous attendons nombreux !

**Bien cordialement
Les Bad'baous**

L'église du village, monument de notre patrimoine historique et industriel a été, le 29 avril dernier, l'objet de soins attentifs de la part d'un groupe de plus de 20 bénévoles Beauvalois qui se sont attachés à lui redonner un peu de lustre.

La Mairie a mis à notre disposition tous les produits nécessaires, nous l'en remercions.

Un grand merci à tous, qui n'avez pas épargné vos efforts dans la bonne humeur ! Vous avez contribué à rendre cette journée intergénérationnelle de labeur très agréable. Un beau défi!

Rendez-vous est pris pour l'année prochaine. (Contact: D.De Grave au 03 22 32 93 46)

LA CROIX-ROUGE FRANÇAISE

nous informe



qu'une campagne de sensibilisation auprès du grand public à Beauval aura lieu du 3 Juillet 2017 au 29 juillet 2017, à raison de 3 jours maximum sur cette période. Une équipe ira à la rencontre des personnes à leur domicile, au nom de la Croix Rouge Française. Elle sera clairement identifiable par un badge et des vêtements aux couleurs de l'association, l'équipe pourra intervenir aux horaires prévus à cet effet, entre 10 h et 20 h du lundi au vendredi et de 10 h à 18 h le samedi. Cette campagne a pour objectif de trouver de nouveaux soutiens réguliers, **mais ne fera pas l'objet d'une quête en espèces ou en chèques.**

Merci d'informer la mairie sur d'éventuel débordement.

**Le Maire,
J. RABOUILLE**



Equipe Benjamin



La Fraternelle Beauvaloise

Beauvalois, Beauvaloises,

En Mars dernier, se déroulait les phases finales du championnat régulier en salle.

Le dimanche 19 mars, lors des finales catégories jeunes (benjamin, minime, cadet) notre club engageait une équipe benjamin et une équipe cadet. Nos tout-petits, sont allés battre respectivement Senlis-le-sec 10 jeux à 1 et Hérissart 10 jeux à 2 pour nous ramener le titre de champion. Une équipe prometteuse et talentueuse qui au terme d'une saison maîtrisée fut récompensée par la plus haute distinction.

Nos cadets, à qui le titre avaient glissé des mains en 2016, ont su faire valoir leurs atouts pour battre en finale une vaillante équipe Beauquesnoise par le score de 10 jeux à 7. Après le titre de champion de France le 15 août dernier, nos ados ajoutent une nouvelle médaille à leur palmarès.

Le 2 Avril, lors des finales catégorie Sénior, l'équipe de 2ème catégorie emmenée par Ludovic Legruiec, s'offre le Graal en battant en finale Terramesnil par 10 jeux à 9. Nos ballonistes ont su sortir leurs qualités de combattants pour remporter in-extremis ce match si haletant.

Le bureau félicite avant tout ses athlètes, pour avoir porter et honorer fièrement les couleurs de la fraternelle. Nous remercions également les supporters venus en nombre apporter de la voix pour encourager et porter vers le haut nos babaous.

Pour la saison 2017 qui vient de débiter, la Fraternelle engage en championnat non moins de 9 équipes, minimes, cadets, 2ème, 1ère B, 1ère A, Excellence. N'hésitez pas à venir les encourager sur le ballodrome de la cité des avesnes. Pour les dates de concours, suivez nous sur notre page Facebook : **Ballon Au Poing Beauval**

Sportivement,



Equipe Cadet



Equipe 2ème catégorie



Chers Beauvaloises et Beauvalois,
Le Comité des fêtes ainsi que les élus vous invitent cordialement
à l'apéritif concert qui aura lieu
le 3 juin à partir de 18 h 30 à la salle Paul Bourdon.

SPECTACLE DE DANSE ORGANISE PAR **L'ASSOCIATION MOVING**
à l'ESPACE CULTUREL de DOULLENS : **Samedi 24 juin 2017 à partir de 19h30.**

Madame, Monsieur, c'est avec grand plaisir et impatience que toute la troupe des danseurs et danseuses de l'Association MOVING vous convie à son Spectacle de fin d'année, intitulé : « **Les Richesses du Temps** », fruit d'un travail de groupe régulier et ambitieux.

Avec la participation de la Troupe : Les CASSANDRES.

L'entrée sera de 3 euros et gratuite pour les enfants moins de 12 ans.

Restauration salée et sucrée ainsi que buvette sur place à l'entracte.

Possibilité de réserver auprès de l'animatrice, Claudine Boussy au 06 60 81 26 13

Venez nombreux les encourager et passer une agréable soirée en famille!

Toute l'équipe vous remercie par avance et compte sur votre présence pour faire de cette rencontre un grand moment de découverte et convivialité. Bien cordialement.

La Présidente, D. De Grave.



Nos judokas ont encore perfectionné leurs techniques, leurs efforts en participant :

Le 29 Avril 2017 à Doullens : Animation pour les plus jeunes

- Eveil judo

Samuel Huertas 3^{ème}

- Mini poussins

Timéo Delbey 4^{ème}

Damien Trongneux 3^{ème}

Louis Pade 4^{ème}

Mathis Boulenger 2^{ème}

Maelys Vasseur 4^{ème}

- Benjamins

Finn Roots 1^{er}

Aodren Tassart 1^{er}



- Poussins

Nohlan Ourdouillie 2^{ème}

Perle Sauzeau 1^{ère}

Ethan Sauzeau 3^{ème}

Clarisse Malliar 4^{ème}

Maelys Guillou 2^{ème}

Lilou Brioux 2^{ème}

Dimanche 30 Avril Anaïs Rabouille a participé à la coupe régionale à Denain (26 filles dans sa catégorie). Pas beaucoup de chance et beaucoup d'appréhension pour cette première. Bravo pour ton courage.

Dimanche 7 Mai à Rosières en Santerre - Benjamin/Benjamine : Aodren Tassart 3^{ème} ; Eloise Rabouille 5^{ème} - Poussin/poussine : Nohlan Ourdouillie 1^{er} - Alicia Rabouille 3^{ème} .

Le 3 Juin à Beauval, salle Pierre Sueur, Amicale André Legrand entre les clubs Beauval, Bernaville, Auxi-le-Château, Doullens et Pas-en-Artois. Venez encourager nos judokas de 10 h00 à 16h30. Rendez-vous à 9 h30 au cimetière de Beauval pour rendre hommage et déposer une fleur sur sa tombe. Nous continuons d'encourager et de féliciter nos judokas pour les belles performances réalisées encore pendant ce mois de Mai. Nous vous informons que le dernier cours avec la remise des récompenses se déroulera le samedi 24 Juin.

La Présidente A. THUILLIER - RABOUILLE

RESUME COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 13 AVRIL 2017

Tous présents sauf Mme CONTET représentée par M. NIQUET, M. VALOUR représenté par M. THUILLIER BULLY, M. PETIT représenté par Mme SARA, Madame LIEVRE Sophie
Mme Elodie FONTAINE a été élue secrétaire de séance, le compte rendu du 05 décembre 2016 approuvé à l'unanimité.

ORDRE DU JOUR

Admission en non-valeur - Service des eaux

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité d'admettre en non-valeur la somme de 126.82 €.

Vente de bois - Tarif

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité de vendre le bois 20 € TTC le stère à un beauvalois.

Acquisition d'une partie de la parcelle AA 157 appartenant au CCAS

M. le Maire explique à l'assemblée que dans le cadre de la réalisation de la deuxième tranche des travaux de dé-raccordement il est prévu l'implantation d'un bassin d'infiltration sur une partie de la parcelle AA 157 appartenant au CCAS. Le Conseil Municipal décide par 17 voix pour et 1 abstention d'acquiescer à l'euro symbolique une partie de la parcelle AA 157.

Création d'un poste d'adjoint administratif principal 2ème classe 35/35ème

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité de créer un poste d'adjoint administratif principal 2ème classe 35/35ème.

Création d'un poste d'adjoint technique principal 2ème classe 35/35ème

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité de créer un poste d'adjoint technique principal 2ème classe 35/35^{ème}.

Signature d'un contrat de prêt de la parcelle AK 61 entre la commune et le CCAS

M. le Maire rappelle à l'assemblée, que le CCAS a acheté la parcelle AK 61 située rue Jean Vicart à Beauval. Cette parcelle est utilisée par la commune pour améliorer le stationnement de la rue Jean Vicart et pour ses activités périscolaires de plein air. Le Conseil Municipal autorise par 17 voix pour et 1 abstention M. le Maire à signer un contrat de prêt de la parcelle AK 61.

Signature d'un contrat de prêt de la parcelle AA 34, AA 334, AA 99 et AA 340 entre la commune et le CCAS

M. le Maire informe à l'assemblée, que le CCAS a acheté les parcelles AA 34, AA 334, AA 99 et AA 340. Ces parcelles sont utilisées par la commune pour permettre la bonne organisation des jeux collectifs sur le terrain de pétanque et de ballon au poing. Le Conseil Municipal autorise par 17 voix pour et 1 abstention M. le Maire à signer un contrat de prêt des parcelles AA 34, AA 334, AA 99 et AA 340.

Vente des anciens ateliers municipaux AC 74

M. le Maire rappelle à l'assemblée que la commune a acheté les anciens bâtiments de la SNED pour y accueillir les ateliers municipaux. Les services du domaine ont évalué cette parcelle à 75 000.00 €.

M. le Maire propose de vendre l'ancien atelier municipal à un jeune artisan beauvalois pour la somme de 70000.00 €.

M. THUILLIER B. : Il n'y a pas eu d'offre dans le Beauval Infos. M. le Maire : Tous les artisans ont reçu un courrier. Dès le début, il avait été décidé de laisser les ateliers en priorité à un artisan beauvalois. M. THUILLIER B. : Je demande à ce que la population soit informée ; la commune recevra peut-être une meilleure offre. C'est un bien public.

Mme FONTAINE E. : Vous nous avez reproché de faire barrage à l'installation d'un artisan lorsque nous avons acheté la SNED et là vous nous reprochez de proposer les anciens bâtiments à un artisan beauvalois. M. THUILLIER B. : Un artisan extérieur peut être intéressé et créer des emplois.

Le Conseil Municipal décide par 16 voix pour, 1 voix contre et 1 abstention de vendre les anciens ateliers municipaux cadastrés AC 74 à M. MORGAND Stéphane pour la somme de 70000.00 hors frais d'acte.

Validation du Plan Pluriannuel Concerté Assainissement 2015-2017

Le Conseil Municipal approuve par 17 voix pour et 1 abstention le Plan Pluriannuel Concerté Assainissement Collectif de BEAUVAL 2015 - 2017 et autorise M. le Maire à solliciter les participations financières auprès de l'Agence de l'Eau.

Autorisation de signature d'une accréditation de l'association Uni'cité

M. le Maire explique à l'assemblée qu'Uni'cité est une association qui a pour objectif d'améliorer le pouvoir d'achat des administrés en matière de couverture de santé. Le Conseil Municipal autorise à l'unanimité M. le Maire à signer l'accréditation de l'association Uni'cité.

Subvention aux associations

M. le Maire donne lecture des subventions allouées à chaque association pour 2017.

Associations	Montant		
ACPG CATM	490.00 €	Majorettes les Amazones	360.00 €
Amicale des Sapeurs-Pompiers	1 000.00 €	Moving	430.00 €
Association des Maires de France	720.00 €	Musique de Beauval	600.00 €
Badminton	500.00 €	Prévention Routière	50.00 €
CAUE	160.00 €	Recherche contre le cancer	50.00 €
Comité des Fêtes de Beauval	4 500.00 €	Société Colombophile	480.00 €
Croix Rouge	50.00 €	Société la Fraternelle	1 500.00 €
Gymnastique Volontaire	410.00 €	Tarot Beauvalois	130.00 €
Judo Club Beauvalois	1 250.00 €	Tennis de Table	540.00 €

M. le Maire précise que les associations non citées n'ont pas déposé de demande. La subvention de la Fraternelle est en augmentation car c'est l'une des plus importante de la commune (69 licenciés). La subvention attribuée au Judo est également en augmentation car il fête ses 40 ans d'existence cette année. Le Conseil Municipal, décide par 17 voix pour et 1 abstention de verser les subventions comme énumérées ci-dessus.

Indemnité de fonction des élus

Le Conseil Municipal, décide par 17 voix pour et 1 abstention **de refuser l'augmentation de l'indemnité des élus**. Les indemnités de fonctions des élus continueront à être calculées en référence à l'indice 1015.

Dépenses à imputer au compte 6232 « Fêtes et cérémonies »

Le Conseil Municipal décide par 17 voix pour et 1 abstention de considérer l'affectation des dépenses énoncées au compte 6232 « fêtes et cérémonies » dans la limite des crédits repris au budget municipal.

Diagnostic du réseau d'eau potable

M. le Maire explique à l'assemblée qu'il est nécessaire de faire réaliser un diagnostic précis du réseau d'alimentation en eau potable. Le Conseil Municipal décide à l'unanimité de faire réaliser un diagnostic du réseau d'alimentation en eau potable par G2C pour un montant de 24 799.00 € HT soit 29 758.80 € TTC.

Gestion patrimoniale du réseau d'assainissement

M. le Maire explique à l'assemblée qu'il est nécessaire de réaliser une étude de la gestion patrimoniale des eaux usées.

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité de faire réaliser une étude de gestion patrimoniale des eaux usées par G2C pour un montant de 19074.00 € HT soit 22 888.80 € TTC.

Remplacement d'un rideau métallique au nouvel atelier

M. le Maire explique à l'assemblée qu'il est nécessaire de remplacer le rideau métallique du nouvel atelier municipal qui actuellement n'est pas motorisé. Deux devis ont été demandés. Le Conseil Municipal décide par 17 voix pour et 1 abstention de faire remplacer le rideau métallique du nouvel atelier municipal par l'entreprise POIREL pour un montant de 3 395.00 € HT soit 4 074.00 € TTC.

Achat d'un véhicule

M. THUILLIER BULLY B. explique à l'assemblée qu'il est nécessaire de remplacer le véhicule C15 de la commune et donne lecture des devis. Le Conseil Municipal décide à l'unanimité d'acheter le véhicule Citroën Berlingo au Garage PICHON pour un montant de 14 913.91 € TTC y compris la reprise du C15 d'un montant de 1 010 € TTC.

Achat d'une découpeuse thermique

M. le Maire explique qu'il est nécessaire d'acheter une nouvelle découpeuse car le coût de réparation de l'ancienne est de 980 €. Le Conseil Municipal décide à l'unanimité d'acheter une découpeuse thermique chez BOSSU CUVELIER pour un montant 1250.00 € HT soit 1500.00 € TTC.

Remplacement de l'armoire électrique et des canalisations du poste de relèvement rue du Rosel

M. le Maire explique à l'assemblée qu'il est nécessaire de remplacer l'armoire électrique et ainsi que les canalisations du poste de relèvement rue du Rosel et donne lecture des devis. Le Conseil Municipal décide à l'unanimité de faire procéder au remplacement de l'armoire électrique et des canalisations du poste de relèvement de la rue du Rosel par IKOS pour un montant de 12 480.00 € HT soit 14 976.00 € TTC.

Remplacement de l'armoire électrique de la station de pompage

M. le Maire explique à l'assemblée qu'il est nécessaire de remplacer le compteur électrique de la station de pompage d'eau potable et donne lecture des devis. Le Conseil Municipal décide à l'unanimité de faire procéder au remplacement de l'armoire électrique de la station de pompage d'eau potable par BALESTRA TP pour un montant de 20 988.00 € TTC.

Vote des taux d'imposition 2017

M. le Maire propose au conseil municipal de reconduire les taux d'imposition 2016 pour l'année 2017 pour les taxes foncières (bâti et non bâti). Le taux de la taxe d'habitation passe de 22.05 % à 13.70 %. Cette baisse est une conséquence de la création de la Communauté de Communes du Territoire Nord Picardie dont les taux d'imposition sont uniques. Cette baisse n'aura pas d'effet sur les contribuables puisque que cette taxe augmentera pour la com de Com. Le conseil municipal décide à l'unanimité, de voter les taux de fiscalité directe suivants pour l'année 2017 : taxe d'habitation : 13.70 %, Taxe foncière sur le bâti:21.59 %, Taxe foncière sur le non bâti : 51.22 %

Compte de Gestion 2016 service des eaux

Le Conseil Municipal, déclare, à l'unanimité, que le compte de gestion dressé, pour l'exercice 2016 par le Receveur, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part.

Le Compte Administratif 2016 Service des Eaux

M. le Maire présente le compte administratif 2016 du service des eaux. Le Conseil Municipal approuve par 15 voix pour et 2 abstentions le compte administratif 2016 du service des eaux.

Affectation de résultat 2016 Service des Eaux

Le Conseil municipal décide à l'unanimité d'affecter le résultat comme suit 349 134.45 € à l'excédent reporté de fonctionnement.

Le Budget Primitif 2017 Service des Eaux

M. le Maire présente le budget primitif 2017 du service des eaux et le conseil municipal adopte par 16 voix pour et 2 voix contre le budget primitif 2017 du service des eaux.

Compte de Gestion 2016 assainissement

Le Conseil Municipal déclare, à l'unanimité, que le compte de gestion dressé, pour l'exercice 2016 par le Receveur, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part

Le Compte Administratif 2016 Assainissement

M. le Maire présente le compte administratif 2016 du service assainissement et le Conseil Municipal approuve par 15 voix pour et 2 voix contre le compte administratif 2016 du service assainissement.

Affectation du résultat 2016 Assainissement

Le Conseil municipal décide à l'unanimité d'affecter le résultat comme suit 789 247.08 € à l'excédent reporté de fonctionnement.

Le Budget Primitif 2017 Assainissement

M. le Maire présente le budget primitif 2017 du service Assainissement. Le conseil municipal adopte par 16 voix pour et 2 voix contre le budget primitif 2017 du service Assainissement.

Compte de Gestion 2016 Commune

La Conseil Municipal déclare, à l'unanimité, que le compte de gestion dressé, pour l'exercice 2016 par le Receveur, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part.

Le Compte Administratif 2016 Commune

M. le Maire présente le compte administratif 2016 de la Commune et le Conseil Municipal approuve par 15 voix pour et 2 voix contre le compte administratif 2016 de la Commune.

Affectation de résultat 2016 Commune

Le Conseil municipal décide à l'unanimité d'affecter le résultat comme suit : 187 026.57 € à la couverture d'autofinancement et 1 571 455.14 € à l'excédent reporté de fonctionnement.

Le Budget Primitif 2017 Commune

M. le Maire présente le budget primitif 2017 de la Commune et le conseil municipal adopte par 16 voix pour et 2 abstentions le budget primitif 2017 de la Commune.

Questions diverses

M. LUCAS P. informe l'assemblée qu'il a été sollicité par un beauvalois concernant l'éclairage de l'horloge de l'église.

Compte-rendu intégral visible en Mairie et sur le site de la commune www.beauval.fr

LE BEAUVALOIS TENNIS DE TABLE

Remercie les Beauvalois ainsi que les habitants des communes voisines pour leur participation à notre tournoi et au repas organisé en soirée.

Un remerciement à Messieurs le Maire, VALOUR Cyrille, THUILLIER-BULLY Bernard et leurs épouses, Mme SARA Micheline (adjoints), au club de pétanque et de badminton pour leur présence.

Un grand MERCI à tous les joueurs, joueuses, membres du club et leurs conjoints pour l'organisation, l'installation et le rangement de la salle. Je n'oublie pas les épouses des joueurs pour la préparation des plats de crudités et de légumes.

Je remercie également la commune de Beauval, les commerçants de Beauval et des communes aux alentours, les joueurs pour l'attribution de lots et de coupes pour pouvoir récompenser tous les participants à notre tournoi.

Nous avons passé tous ensemble une agréable journée et soirée.



**Le Président
Jean-Paul DOUAY**